

afin de permettre à cette municipalité de connaître une certaine expansion économique au lieu d'être acculée à la faillite.

Si, grâce à des prêts semblables, nous pouvons, par l'entremise de nos municipalités et de nos provinces, combattre par toutes sortes de mesures possibles la pollution qui conduit à notre suicide, nous aurons véritablement joué notre rôle de législateurs.

● (5.10 p.m.)

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je suis très content que les vis-à-vis aient démontré cet après-midi qu'ils comprennent la gravité du problème de la pollution, problème que l'homme civilisé rencontre partout. Sur ce point, ils font écho aux membres du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics, qui ont dit bien saisir la nature importante de ce problème et le défi qu'il représente aujourd'hui pour les gouvernements au Canada. On ne peut douter de la gravité de ce problème devant le volume accru de déchets que l'homme produit dans son activité industrielle et domestique.

Se débarrasser de ces déchets est une affaire sérieuse, et un défi, si on veut que l'homme puisse faire d'autres utilisations de nos ressources naturelles et renouvelables. Il est une façon intelligente d'exploiter nos ressources hydrauliques, c'est d'en comprendre d'abord la disponibilité sous les rapports de quantité, de qualité et de lieux. Bien entendu, c'est sur ces points que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'est penché ces dernières années dans son examen du problème.

J'ai surtout remarqué que les députés de l'opposition, tout en faisant montre d'une certaine connaissance du problème, n'ont pas dit grand chose à l'appui de la motion dont la Chambre est saisie. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'efforce par toutes sortes de moyens de connaître la quantité, la qualité et l'emplacement de ces ressources hydrauliques. Tout un réseau de stations de contrôle a été aménagé dans le cadre du programme de relevés hydrographiques. Il y en a 2,300, réparties dans tout le pays, dont environ 2,000 relèvent de mon ministère et 300 de la Direction des mines et des ressources du gouvernement du Québec.

En plus de ces stations où l'on contrôle le débit des cours d'eau pour connaître les quantités et les emplacements des ressources hydrauliques, le gouvernement est en train d'aménager, de concert avec les provinces, un réseau de stations en vue de découvrir les propriétés chimiques de nos eaux, notamment leur dureté, leurs propriétés physiques, leur

teinte, leur potabilité et des méthodes de traitement des eaux à usage domestique et industriel. En même temps, nous agrandissons le réseau pour déterminer la nature et l'étendue de la pollution dans les nappes d'eau importantes du Canada et les variations saisonnières de la qualité de l'eau. On apporte une attention spéciale à la teneur en azote et en phosphore des eaux canadiennes. On exerce des contrôles particuliers afin de détecter les pesticides, les herbicides et les algicides qui peuvent être présents. On intensifie les recherches sur les problèmes que pose la qualité de l'eau du Fraser inférieur, des rivières du Nord de l'Ontario et de l'Exploits et ses affluents, à Terre-Neuve. Les études ont été entreprises à la demande d'autres organismes dans le cadre d'un programme global de mise en valeur des ressources hydrauliques. Des études intenses se font sur la qualité de l'eau de 10 petits bassins hydrographiques dans le cadre de la décennie hydrologique internationale. On a reçu des études spéciales sur les problèmes de disposition des déchets de certaines industries. Par exemple, l'effet dans les régimes de nappes d'eau souterraines locales des bassins de dispositions d'eau salée près des mines de potasse est l'objet d'une étude très poussée.

Les études concernant les ressources en nappes d'eau souterraines s'étendent à l'établissement d'un réseau national de puits d'observation en collaboration avec les provinces. L'évaluation des réserves aquifères, de la réalimentation des nappes d'eau souterraines, de la qualité de celles-ci et du taux de rendement possible fait partie de ce programme.

Le ministère a aussi entrepris des études de la région glaciaire afin de déterminer le rapport entre les variations climatologiques et l'accroissement ou le décroissement de ces importantes sources d'eau dans l'Ouest.

En plus de ces programmes de caractère plus général, le ministère a mis en œuvre de concert avec les provinces, des programmes particuliers et intensifs concernant certains bassins hydrographiques. Ainsi, nous collaborons avec l'Ontario à une étude de la quantité et de la qualité de l'eau dont la baie d'Hudson alimente la province. Le programme comprend aussi l'estimation des besoins futurs en eau de la région.

Nous faisons en outre, en collaboration avec les trois provinces des Prairies, une étude, qui coûtera 5 millions de dollars, sur les ressources hydrauliques du système Saskatchewan-Nelson. Le gouvernement fédéral paiera la moitié du coût. Environ les deux tiers des fonds seront consacrés à des études sur l'emmagasinage des eaux tandis que le reste sera dépensé pour l'examen des possibilités de dérivation à l'intérieur de ce bassin de drainage de quelque 350,000 milles carrés. Ces